



FORMATION A L'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

OBJECTIFS :

Enseigner aux participants une méthode leur permettant de réaliser l'évaluation des risques professionnels dans leur entreprise, telle que définie dans le Décret 2001-1016 du 5 novembre 2001 et la circulaire DRT du 18 avril 2002.

PEDAGOGIE :

Exposés théoriques et discussions.

Exercices pratiques.

Evaluations théorique et pratique.

Remise d'un document à chaque stagiaire.

PUBLIC CONCERNE :

*Gérants d'entreprises :
Artisans, restaurateurs,*

PRE REQUIS:

Connaitre l'entreprise et ses risques

PARTICIPANTS :

*Minimum : 4 personnes
Maximum : 12 personnes*

DUREE :

1 jour, soit 7 heures

INTERVENANT :

*Formateur habilité INRS
Pompier volontaire*

LIEU DE LA FORMATION:

En intra : Sur site

En inter : Crasville (50630).

La réglementation

- Le décret
- La responsabilité en cas d'infractions
- La démarche

Méthodologie

- Recensement des risques
- Classement des risques
- Gestion des risques

Analyse de risques

- Présentation de la grille d'évaluation
- Exercice de recensement

Exploitation de la grille

- Classement et gestion des risques
- Choix des types de prévention

Le document unique

- Présentation du document
- Réalisation du document
- Présentation du document rempli aux instances représentatives du personnel
- Evolution du document

Synthèse

- Mise en application par la réalisation du document
- Bilan



S.A.R.L. au capital de 8000€ - RCS Cherbourg : 509 137 790 - Siret : 509 137 790 000 28
Numéro d'existence auprès du Préfet de la région Basse Normandie : 25500094750
29 Hameau Belle Croix, 50630 CRASVILLE Tél : 02 33 23 14 41
e-mail : contact@h2sformation.fr Site internet : www.h2sformation.fr